

Délégation départementale de la Dordogne

Périgueux, le 17 novembre 2020

Service Santé-Environnement

**La Directrice de la Délégation Départementale**

Affaire suivie par : Jean-François Vaudoisot

Tél. : 05 53 03 11 15

Mél. : [ars-dd24-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-dd24-sante-environnement@ars.sante.fr)

à

**La Directrice de la DREAL Nouvelle Aquitaine  
Unité départementale de la Dordogne  
Cité administrative  
24 000 PERIGUEUX**

**Objet : Avis AEU\_24\_2020\_35\_Carrière de sable Gintrat**

**Réf. : Votre courriel du 16 octobre 2020**

Faisant suite à votre transmission citée en référence, j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous la contribution à l'avis de l'autorité environnementale de l'ARS ainsi que l'avis à destination du service instructeur.

- Concernant la contribution à l'avis de l'autorité environnementale, le dossier est pertinent et proportionné aux enjeux du territoire et aux caractéristiques du projet.
- Concernant l'avis à destination du service instructeur, j'émetts un avis favorable à ce dossier avec les réserves suivantes :
  - Les mesures destinées à limiter les nuisances sonores (page 192 de l'étude d'impact) et les envois de poussières (page 193) seront mises en place. Par ailleurs, la surveillance de la nappe souterraine sera réalisée conformément à la page 140 de l'étude d'impact ;
  - Des mesures acoustiques de contrôle devront être effectuées en début d'exploitation afin de vérifier le respect des seuils réglementaires et si besoin, des aménagements complémentaires seront réalisés. Il a été noté que les activités auront lieu du lundi au vendredi entre 8h-12h et 13h30-17h30, ainsi que de façon très occasionnelle le samedi matin. Aucune activité ne sera exercée les dimanches et jours fériés.
  - En cas de détection d'ambrosie (plante invasive dont le pollen est très allergisant) sur l'emprise du projet, celle-ci doit être systématiquement détruite par le pétitionnaire (en prenant certaine précaution comme le port de gants en cas d'arrachage) avant le démarrage de sa floraison en juillet.

**P/La Directrice de la Délégation Départementale,  
L'ingénieur d'études sanitaires**



**Jean-François VAUDOISOT**